



## Travaux prévus dans contrat de vente non réalisés

Par **jerome**, le **20/07/2010** à **16:44**

Bonjour,  
Je me permet de vous écrire afin d'obtenir votre aide.

Voila la situation :

En janvier 2009, nous avons acheter un lot dans une copropriété auprès d'une agence immobilière. En effet cette agence, après avoir acquis une ancienne propriété, la divisé en lot qu'elle a revendu à plusieurs particuliers (tous courant janvier 2008). Il s'agit de maison ou appartement à renover donc vendu en l'etat. Cependant, dans le contrat de vente, il est stipuler que l'agence s'engageait à réaliser les travaux de VRD, les ravalements peintures exterieurs et l'installation d'un portail à l'entrée de la résidence.

Bien que mal les travaux de VRD ont finalement été réalisé (commencement juin 2009 - fin novembre 2009). alors que les travaux devaient durer 4 mois à compter de la signature.

En ce qui concerne le portail de la résidence, nous attendons toujours. Il nous a été régulièrement dit qu'il allait arriver puis qu'ils attendaient l'accord du batiment de france puis que le portail proposé avait été refusé par le batiment de france et qu'ils allaient faire une nouvelle demande. Or, apres information auprès de la mairie aucune demande n'a jamais été réalisé et toujours à ce jour.

En ce qui concerne la ravalement, après de multitudes de dates évoquées par l'agent immobilier, le ravalement n'est toujours pas fait. Lors de la dernière AG en mars 2010, l'agent immobilier nous a affirmé que le ravalement sera fait pour aout 2010 en même temps que les 4 maisons a construire ( il est toujours propriétaire d'un terrain dans la copro avec 4 permis de

construire).

Or nous sommes mi-juillet et la construction des maisons n'a toujours pas commencé. Donc nous sommes pas pret d'avoir notre ravalement.

J'aimerais savoir si vous avez des informations concernant les recours possibles et les démarches à suivre afin de le contraindre de réaliser les travaux (car nous avons déjà été tres patient) ou un moyen de nous garantir que les travaux restant seront bien réalisés.

Merci d'avance de vos reponses